

Veillez écrire en lettres moulées

Section 1 – Consignes

Veillez remplir le présent formulaire dans le cadre du processus de donation d'une assurance vie à Fonds de bienfaisance Canada. Assurez-vous de fournir les signatures requises aux deux endroits où elles sont demandées. Fonds de bienfaisance Canada deviendra le titulaire et bénéficiaire irrévocable de la police d'assurance mentionnée aux présentes. Soumettez la version originale du présent formulaire à votre spécialiste en matière d'assurance.

Le spécialiste en matière d'assurance transmettra les documents requis à l'adresse suivante : Fonds de bienfaisance Canada, 645, chemin Gardiners, bureau 202, Kingston (Ontario) K7M 8K2.

Section 2 – Donateur d'une nouvelle police ou d'une police existante

Un reçu pour don de bienfaisance d'un montant équivalant à la juste valeur marchande d'une police d'assurance existante sera fourni au titulaire de la police au moment où il en fera don à Fonds de bienfaisance Canada.

Titulaire actuel de la police :

Société (le cas échéant)		
Nom complet (y compris le titre de civilité comme M., Mme, Dr, Dre)		
Adresse		
Ville	Province	Code postal
Téléphone (domicile)	Courriel	

Section 3 – Renseignements sur la police d'assurance

Compagnie d'assurance :	
Valeur nominale de la police : \$	N° de la police :
Le nom de l'assuré est le même que le nom du donateur indiqué à la section 2 : <input type="checkbox"/>	
Nom de l'assuré (s'il diffère du nom du donateur) :	

Section 4 – Directives pour l'utilisation du produit de la police d'assurance

En signant le présent accord, j'autorise Fonds de bienfaisance Canada à ajouter le produit de la police d'assurance à mon **fonds de dons de bienfaisance** existant.

Nom du fonds : _____ N° d'identification du fonds _____

En signant le présent accord, j'autorise Fonds de bienfaisance Canada à créer un **fonds de dons de bienfaisance standard ou Flex** au moyen du produit de la police d'assurance conformément à l'annexe 1 remplie et signée, fournie en pièce jointe.

Signature du donateur de la police existante

Date

Section 5 – Paiement des primes d'assurance

Le reçu pour don de bienfaisance sera fourni au donateur qui paie les primes de la police d'assurance. Qui paie les primes?

- Le titulaire actuel de la police conformément aux renseignements fournis à la section 2 du présent formulaire, **OU** :
- Une autre partie, conformément aux renseignements fournis ci-dessous : (Veuillez prendre note que ces renseignements seront utilisés pour envoyer les reçus pour don de bienfaisance émis à l'égard des paiements des primes.)

Société (le cas échéant)		
Nom complet (y compris le titre de civilité comme M., Mme, Dr, Dre)		
Adresse		
Ville		Code postal
Téléphone (domicile)	Courriel	

Cochez le mode de paiement des primes que vous souhaitez utiliser :

- Paiement direct à la compagnie d'assurance** : Vous pouvez prendre les dispositions nécessaires pour payer les primes directement à la compagnie d'assurance par l'intermédiaire de votre spécialiste en matière d'assurance. Fonds de bienfaisance Canada remettra des reçus pour don de bienfaisance au donateur qui paie les primes associées à la police. Fonds de bienfaisance Canada vérifiera le montant total des primes payées auprès de la compagnie d'assurance à la fin de chaque année civile et remettra un reçu pour don de bienfaisance équivalant à ce montant.
- Dons versés directement à Fonds de bienfaisance Canada** : Vous pouvez verser à Fonds de bienfaisance Canada des dons destinés au paiement des primes liées à la police mentionnée aux présentes. Fonds de bienfaisance Canada émettra des reçus pour don de bienfaisance d'un montant équivalant à la juste valeur marchande des contributions et paiera les primes dues. Fonds de bienfaisance Canada calculera des frais de traitement de **1 %** des primes annuelles, ou des frais minimaux de 100 \$. Cette option peut s'avérer intéressante pour les donateurs qui souhaitent effectuer des dons en nature, comme des titres à valeur accrue. Les frais seront perçus avant le paiement des primes. Le produit net de la vente des dons en nature et les contributions versées doivent suffire au paiement des primes.

Section 6 – Autorisations et ententes

Fonds de bienfaisance Canada est un organisme de bienfaisance enregistré (NE 89671 3500 RR0001) au Canada. Des détails au sujet des programmes offerts sont fournis dans le **guide du programme**, qui peut être modifié de temps en temps, sans préavis.

En signant le présent formulaire, je reconnais que Fonds de bienfaisance Canada sera le titulaire inscrit et le bénéficiaire de la police d'assurance mentionnée aux présentes et du produit qui en découle. Je comprends que le produit de la police sera versé soit dans un fonds de dons de bienfaisance existant, soit dans un nouveau fonds (standard ou Flex) créé pour qu'y soit versé le produit.

Fonds de bienfaisance Canada peut utiliser les renseignements personnels fournis (p. ex., nom, adresse, coordonnées) pour traiter mes dons, gérer ses services de bienfaisance, établir et maintenir une relation avec moi, créer et gérer mon fonds de dons de bienfaisance, vérifier mon identité et me protéger contre la fraude, et satisfaire aux obligations réglementaires et aux exigences prévues par la loi.

En fournissant des services de bienfaisance, je conviens que Fonds de bienfaisance Canada pourrait faire part de mes renseignements personnels à d'autres personnes, notamment lorsque les autres parties sont des fournisseurs de services ou des représentants qui aident Fonds de bienfaisance Canada à fournir ses services ou lorsque la loi l'exige ou le permet.

À ma connaissance, tous les renseignements divulgués sont exacts et j'aviserai immédiatement mon spécialiste en matière d'assurance ou Fonds de bienfaisance Canada de tout changement.

Signature du donateur responsable du paiement des primes

Date

Section 7 – Doit être remplie par le spécialiste en matière d'assurance (le cas échéant)

Nom du spécialiste en matière d'assurance

Nom de l'entreprise

Code de CP

Adresse

Ville

Province

Code postal

Téléphone

Télécopieur

Courriel

Personne-ressource principale du spécialiste en matière d'assurance pour cette police :

Nom de l'adjoint(e)/associé(e)

Titre

Téléphone

Télécopieur

Courriel

Veillez écrire en lettres moulées

Section 1 – Consignes

Veillez remplir le présent formulaire pour créer un **fonds de dons de bienfaisance** au moyen du produit décrit dans le formulaire *Accord de don au bénéficiaire* ci-joint. Veuillez soumettre la version originale du présent formulaire ainsi que tout autre document applicable à votre spécialiste en matière d'assurance.

Faites parvenir les documents remplis à l'adresse suivante : Fonds de bienfaisance Canada, 645, chemin Gardiners, bureau 202, Kingston (Ontario) K7M 8K2.

Section 2 – Nom du fonds de dons de bienfaisance

Le nom que vous indiquez ci-dessous est le nom de votre fonds de dons de bienfaisance tel qu'il figurera dans la correspondance, y compris celle envoyée aux bénéficiaires de subventions que vous aurez recommandés. Vous pouvez modifier ce nom à votre discrétion en faisant parvenir un avis écrit à Fonds de bienfaisance Canada, directement ou par l'intermédiaire de votre spécialiste en matière d'assurance ou de votre conseiller en placement.

(Nom du fonds de dons de bienfaisance)

Section 3 – Type de fonds de dons de bienfaisance

J'aimerais que le produit soit utilisé pour établir :

- Un **fonds de dons de bienfaisance standard** (25 000 \$ min.) :
Il s'agit d'un fonds de dotation destiné à fournir des fonds aux fins de subvention à perpétuité tout en préservant le capital tiré du produit de l'assurance. Les subventions seront tirées du revenu net accumulé grâce au capital investi. Voir le *guide du programme* pour obtenir de plus amples renseignements. Le guide peut être modifié de temps en temps, sans préavis.
- Un **fonds de dons de bienfaisance Flex** (100 000 \$ min.) :
Il s'agit d'un fonds courant assorti de privilèges de subvention illimités destiné à satisfaire des objectifs philanthropiques à court, moyen et long terme. Le capital et le revenu net accumulé peuvent être déboursés conformément aux recommandations du donateur ou des successeurs du fonds. Les actifs du fonds sont investis ou détenus d'une façon conforme à la distribution prévue du capital aux bénéficiaires admissibles sous forme de subventions. Voir le *guide du programme* pour obtenir de plus amples renseignements. Le guide peut être modifié de temps en temps, sans préavis.

Section 4 – Désignation par le donateur des biens faisant l'objet d'un don pour un fonds de dons de bienfaisance **standard** UNIQUEMENT

Remplissez la présente section si vous utilisez le produit de l'assurance pour établir un **fonds de dons de bienfaisance standard**. Je, le donateur, souhaite que les éléments d'actif utilisés pour établir un **fonds de dons de bienfaisance standard** soient traités de l'une des façons suivantes :

- Aucune portion du don initial n'est immédiatement disponible aux fins de subvention. (Le conseil d'administration de Fonds de bienfaisance Canada déterminera le montant qui sera disponible aux fins de subvention en fonction des éléments d'actif du fonds au cours de l'année civile suivante); **OU**
- ____% du don initial est immédiatement disponible aux fins de subvention. (Une fois ce pourcentage déduit, le fonds doit encore contenir des éléments d'actif d'une valeur minimale de 25 000 \$. Cette option peut être intéressante pour les donateurs qui souhaitent que leur fonds puisse verser des subventions durant l'année au cours de laquelle le fonds est établi.)

Section 5 – Accusés de réception et recommandations de dons

Les subventions sont versées à partir des éléments d'actif disponibles à cette fin dans votre fonds. Les accusés de réception et recommandations de dons peuvent être présentés au moment de remplir le présent formulaire ou à une date ultérieure en remplissant un Formulaire de recommandation de subvention (que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller professionnel ou télécharger sur le site Web de Fonds de bienfaisance Canada à l'adresse www.charitablegiftfunds.ca).

- Les accusés de réception et recommandations de dons sont joints au présent document.
- Les accusés de réception et recommandations de dons seront présentés à une date ultérieure.

Section 6 – Répartition des coûts d'exploitation de Fonds de bienfaisance Canada

Les coûts d'exploitation* de Fonds de bienfaisance Canada sont évalués pour chaque fonds selon les chiffres suivants :

Capital investi dans le fonds	FDB standard**	Solde total du fonds	FDB Flex***
Jusqu'à 100 000 \$	0,850 %	Jusqu'à 100 000 \$	0,850 %
De 100 001 \$ à 500 000 \$	0,800 %	De 100 001 \$ à 500 000 \$	0,800 %
De 500 001 \$ à 1 000 000 \$	0,700 %	De 500 001 \$ à 1 000 000 \$	0,700 %
De 1 000 001 \$ à 2 500 000 \$	0,550 %	De 1 000 001 \$ à 2 500 000 \$	0,550 %
2 500 001 \$ et plus	Communiquez avec FBC pour obtenir davantage de détails.	2 500 001 \$ et plus	Communiquez avec FBC pour obtenir davantage de détails.

Veuillez prendre note que les coûts susmentionnés ne comprennent pas les frais de consultation ou de gestion des placements payables par Fonds de bienfaisance Canada aux fournisseurs de services financiers. Les taux peuvent être modifiés de temps en temps, sans préavis. **Le capital investi ne comprend pas les fonds disponibles aux fins de subventions. Des frais mensuels minimaux de 20 \$ sont exigés pour les FDB standards. *Les fonds Flex sont assujettis à une répartition mensuelle minimale des frais. Au cours des 12 premiers mois suivant la réception de chaque don, elle est calculée en la valeur totale des dons telle qu'elle figure sur le reçu officiel de dons multiplié par le taux de répartition des frais. Une fois les 12 mois écoulés, la répartition mensuelle minimale des frais est de 45 \$.*

Section 7 – Successeurs du fonds (facultatif; les successeurs peuvent être nommés à une date ultérieure)

Le donateur peut nommer des successeurs pour le fonds. En cas de décès du/des donateur(s) principal(aux), les successeurs du fonds auront le pouvoir de donner des conseils concernant le fonds et de donner leur consentement à l'égard de toute modification ou abrogation d'une fiducie découlant de la création du fonds.

- Les successeurs nommés assumeront à parts égales les responsabilités liées au fonds.
- Les éléments d'actif contenus dans le fonds initial seront répartis dans les FDB des successeurs*.
- Je nomme comme successeurs du fonds les personnes qui agissent à titre de directeurs de Fonds de bienfaisance Canada, reconnaissant que ces personnes peuvent changer de temps en temps**.

Successeur du fonds n° 1 :

Nom complet (y compris le titre de civilité comme M., Mme, Dr, Dre)		
Adresse		
Ville	Province	Code postal
Téléphone (domicile)	Téléphone (travail)	
Télécopieur	Courriel	
Date de naissance (jj/mm/aaaa)		
Relation avec le donateur principal		
Veuillez fournir une photocopie d'une pièce d'identité valide (passeport, permis de conduire, carte d'identité nationale, carte de majorité émise par le gouvernement, carte de citoyenneté canadienne ou extrait de naissance) conformément à la réglementation fédérale s'appliquant aux organismes de bienfaisance enregistrés.		

Successeur du fonds n° 2*** :

Nom complet (y compris le titre de civilité comme M., Mme, Dr, Dre)		
Adresse		
Ville	Province	Code postal
Téléphone (domicile)	Téléphone (travail)	
Télécopieur	Courriel	
Date de naissance (jj/mm/aaaa)		
Relation avec le donateur principal		
Veuillez fournir une photocopie d'une pièce d'identité valide (passeport, permis de conduire, carte d'identité nationale, carte de majorité émise par le gouvernement, carte de citoyenneté canadienne ou extrait de naissance) conformément à la réglementation fédérale s'appliquant aux organismes de bienfaisance enregistrés.		

*Les éléments d'actifs seront répartis en parts égales entre les successeurs du fonds, sous réserve que chaque nouveau fonds *Flex* contienne un minimum de 100 000 \$. **Si aucun successeur n'a été nommé, Fonds de bienfaisance Canada assumera ce rôle par défaut. Si les directeurs de Fonds de bienfaisance Canada deviennent les successeurs, que ce soit sur demande ou par défaut, toutes les subventions subséquentes seront versées en fonction des subventions recommandées par le donateur par le passé ou de ses centres d'intérêt. ***S'il y a plus de deux (2) successeurs, veuillez annexer une liste indiquant les mêmes renseignements que dans le tableau ci-dessus.

Section 8 – Autorisations et ententes

Fonds de bienfaisance Canada est un organisme de bienfaisance enregistré (NE 89671 3500 RR0001) au Canada. Des détails au sujet des programmes offerts sont fournis dans le **guide du programme**, qui peut être modifié de temps en temps, sans préavis.

En signant le présent formulaire, j'autorise Fonds de bienfaisance Canada à créer un fonds au moyen des produits décrits dans le formulaire d'accord de don au bénéficiaire ci-joint.

En tant que donateur, je comprends que je peux présenter des recommandations de subventions écrites aux bénéficiaires admissibles conformément à la réglementation de l'Agence du revenu du Canada et aux politiques de Fonds de bienfaisance Canada. Bien que l'objectif de Fonds de bienfaisance Canada soit de respecter les demandes des donateurs, je conviens que la responsabilité légale de déterminer le montant et les bénéficiaires des subventions incombe à Fonds de bienfaisance Canada.

Fonds de bienfaisance Canada peut utiliser les renseignements personnels fournis (p. ex., nom, adresse, coordonnées) pour traiter les dons, gérer ses services de bienfaisance et satisfaire aux obligations réglementaires et aux exigences prévues par la loi.

En fournissant des services de bienfaisance, je conviens que Fonds de bienfaisance Canada pourrait faire part de mes renseignements personnels à d'autres personnes, notamment lorsque les autres parties sont des fournisseurs de services ou des représentants qui aident Fonds de bienfaisance Canada à fournir ses services ou lorsque la loi l'exige ou le permet.

À ma connaissance, tous les renseignements divulgués sont exacts et j'aviserai immédiatement mon spécialiste en matière d'assurance ou Fonds de bienfaisance Canada de tout changement.

Signature du donateur de la police existante

Date